



Document trimestriel

Les bénéficiaires du RSA

Loire-Atlantique

Situation au 31/12/2012



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin décembre 2012 en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Loire-Atlantique s'établit à 15 457 (17 270 en incluant les catégories D et E), soit une légère amélioration par rapport au mois dernier (-1,2% ; -181 par rapport à fin novembre 2012).

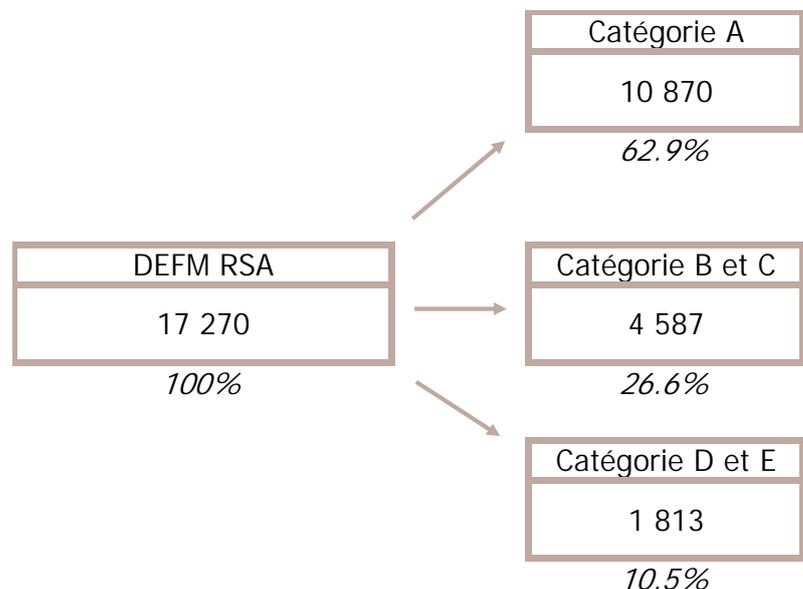
Les bénéficiaires du RSA représentent 16,2% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (62,9%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (35,4% contre 26,6%).

En Pays de la Loire, à fin décembre 2012, on dénombrait 42 776 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 16,4% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi régionale. A fin décembre 2012, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 13,5% sur un an toutes catégories confondues alors que la hausse s'élève à +9% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

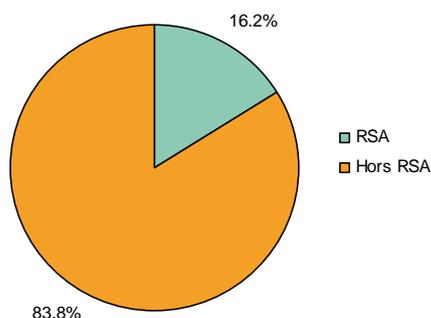
Répartition des bénéficiaires par catégories – Loire-Atlantique



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Poids des bénéficiaires RSA cat ABC (Décembre 2012)



On dénombre 15 457 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (62,9% sont en catégorie A, 26,6% en catégories B et C).

En décembre 2012, ils représentent 16,2% de la DEFM départementale catégorie ABC.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (77,3%). Parmi ces droits payables, 63% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

En évolution annuelle, les orientations sont disparates selon les catégories. La plus forte augmentation concerne la catégorie D (+18,7%) tandis que les demandeurs d'emploi RSA en catégorie E enregistrent une baisse de leurs effectifs (-4,4%).

Répartition des bénéficiaires RSA par type de RSA

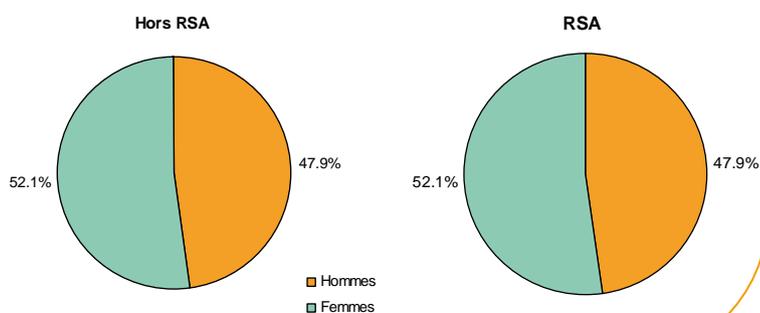
	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	2 255	6 616	778	1 221	10 870	8.4%
Catégorie B	527	576	553	693	2 349	11.0%
Catégorie C	726	332	217	963	2 238	4.1%
TOTAL A,B,C	3 508	7 524	1 548	2 877	15 457	8.1%
Catégorie D	216	294	78	128	716	18.7%
Catégorie E	232	275	145	445	1 097	-4.4%
TOTAL	3 956	8 093	1 771	3 450	17 270	7.6%

Caractéristiques des bénéficiaires

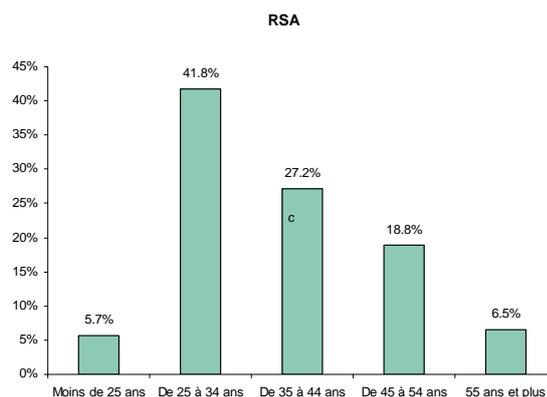
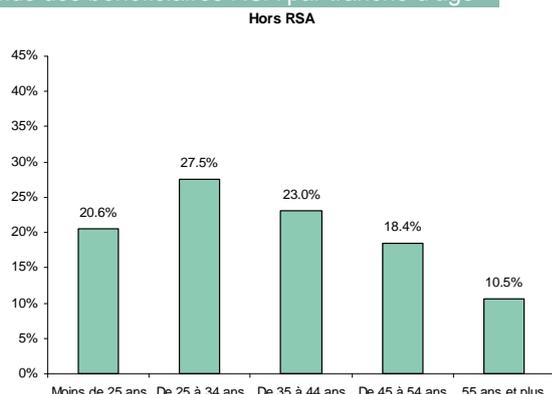
52,1% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est strictement identique à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-54 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 14,3 points. A l'inverse, les jeunes perdent 14,9 points et seulement 5,7% d'entre eux perçoivent le RSA.

Répartition des bénéficiaires par sexe – Décembre 2012



Poids des bénéficiaires RSA par tranche d'âge



Poids des bénéficiaires par niveau de formation et de qualification – Catégories ABC

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	14.5%	12.9%
NIV III	14.1%	9.5%
NIV IV	22.5%	19.4%
NIV V	38.1%	39.6%
NIV V bis	4.8%	7.4%
NIV VI	6.1%	11.2%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	2.0%	3.3%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	19.9%	20.0%
Employés non qualifiés	13.7%	20.2%
Employés qualifiés	46.2%	45.7%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	18.2%	10.8%

39,6% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un bac (19,4%) et ceux qui n'ont aucun diplôme (11,2%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac+2 enregistrent l'écart le plus important (-4,6 points). A l'inverse les sans diplômes ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part progresser dans la population RSA (11,2% contre 6,1%).

45,7% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (20,2%) et les ouvriers spécialisés ou qualifiés (20,0%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-7,4 points) et les employés qualifiés (-0,5 point). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+0,1 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 6,5 points supérieurs dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 1,3 point entre les deux populations.

Les 15 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires RSA (Décembre 2012)

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	953	2
K1304 Services domestiques	772	3
K1303 Assistance auprès d'enfants	590	1
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	411	4
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	368	7
N1105 Manutention manuelle de charges	355	10
N1103 Magasinage et préparation de commandes	354	6
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	316	15
F1606 Peinture en bâtiment	297	12
M1607 Secrétariat	266	5
K1302 Assistance auprès d'adultes	257	19
D1505 Personnel de caisse	255	26
G1605 Plonge en restauration	252	39
D1507 Mise en rayon libre-service	230	21
A1203 Entretien des espaces verts	226	16

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 950 bénéficiaires, soit 6,2% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec plus de 770 demandeurs (5,0%) et l'assistance auprès d'enfants (3,8%) avec 590 bénéficiaires en recherche. En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, le personnel polyvalent des services hospitaliers, la manutention manuelle de charges, la conduite et livraison par tournées sur courte distance et la peinture en bâtiment semblent être privilégiées dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de l'entretien des espaces verts (16^{ème} rang hors RSA), de l'assistance auprès d'adultes (19^{ème} rang hors RSA), de la mise en rayon libre-service (21^{ème} rang hors RSA), du personnel de caisse (26^{ème} rang hors RSA) et de la plonge en restauration (39^{ème} rang hors RSA).

